

# Logiciel libre pour l'entreprise

Testez vos connaissances sur le logiciel libre et ce que vous pouvez en faire

*J'écris  
ton  
nom*



*d'après Fernand Léger,  
portrait de Paul Eluard*

## Qu'apportent les logiciels libres, que les autres n'ont pas ?

Pour répondre à cette question, voici sept thèmes, deux propositions par thème, une seule est vraie et vous indique la lettre-indice

- |                                    |  |  |
|------------------------------------|--|--|
| <b>1</b> Les applications          | <input type="checkbox"/> A Des milliers d'applications libres fonctionnent sous Linux, Windows et Mac OS X :                           | <b>L</b><br><b>K</b><br><b>Q</b><br><b>I</b><br><b>B</b><br><b>Z</b><br><b>Y</b><br><b>E</b><br><b>R</b><br><b>X</b><br><b>W</b><br><b>T</b><br><b>E</b><br><b>J</b> |
|                                    | <input type="checkbox"/> B Des dizaines d'applications, surtout sous Linux, mais de nouvelles vont arriver :                           |  |
| <b>2</b> Les appellations          | <input type="checkbox"/> A « Freeware », « shareware » et « open-source » sont des termes américains pour « logiciel libre » :         |  |
|                                    | <input type="checkbox"/> B Qu'un logiciel soit « libre » ou « open-source », on peut en étudier le code de programmation :             |  |
| <b>3</b> Libre et gratuit          | <input type="checkbox"/> A Je peux vendre un logiciel libre que j'ai obtenu gratuitement :   |  |
|                                    | <input type="checkbox"/> B Un logiciel payant est dit « propriétaire » :   |  |
| <b>4</b> Liberté, morale, argent   | <input type="checkbox"/> A Le logiciel libre ne doit pas être utilisé à des fins non morales ou l'enrichissement personnel :           |  |
|                                    | <input type="checkbox"/> B Un logiciel ne serait pas libre si certaines utilisations en étaient interdites :                           |  |
| <b>5</b> Adapter un logiciel libre | <input type="checkbox"/> A Je peux modifier ou faire modifier du logiciel libre sans demander d'autorisation à son auteur :            |  |
|                                    | <input type="checkbox"/> B L'auteur indique s'il accepte que son code soit modifié dans la licence « G.P.L. » :                        |  |
| <b>6</b> Diffuser les adaptations  | <input type="checkbox"/> A Je dois rendre publiques toutes les adaptations que j'ai faites pour mes besoins propres :                  |  |
|                                    | <input type="checkbox"/> B Si je redistribue un logiciel obtenu sous licence G.P.L., je dois lui adjoindre son code de programmation : |  |
| <b>7</b> Durabilité                | <input type="checkbox"/> A Un logiciel libre aujourd'hui le restera demain :   |  |
|                                    | <input type="checkbox"/> B L'auteur d'un logiciel libre peut vendre ses droits et en interdire la libre diffusion :                    |  |

Réponses au dos

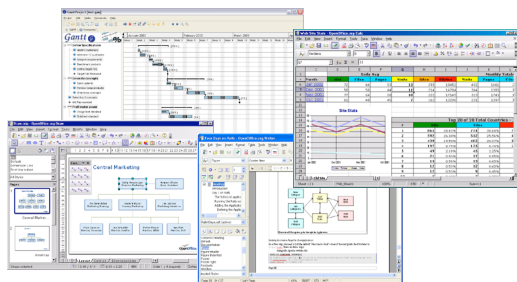
Réponses : 1-A; 2-B; 3-A; 4-B; 5-A; 6-B; 7-A;  
Les lettres indiquées forment donc le mot **LIBERTE** qui est la réponse à la question posée.  
**Sans erreur** : Bravo, vous maîtrisez le sujet et vous voyez décerner la certification "Geek" ! Vous êtes sans doute un utilisateur averti du logiciel libre.  
**1 ou 2 erreurs** : Vous connaissez les logiciels libres, mais savez-vous à quel point ils peuvent vous aider à améliorer l'efficacité de votre entreprise et réduire vos charges ?  
**Plus de 2 erreurs** : Vous ne pouvez pas passer à côté de ce gisement d'économie et d'efficacité. Sisalp est à votre écoute.  
Pour les plus malchanceux, la réponse "KQZYXWU" vaudrait 66 points au scrabble.

## L'alternative

**Le logiciel libre constitue aujourd'hui l'offre logicielle la plus variée. Elle couvre l'ensemble des domaines fonctionnels de l'informatique d'entreprise. On estime à 500 000 le nombre de contributeurs techniques de la communauté. C'est pourquoi de nombreuses entreprises mutualisent leurs nouveaux développements sur la base du libre.**

### Il y a toujours une alternative libre

Vous cherchez une solution pour votre entreprise ? Il serait bien exceptionnel que les programmes libres nécessaires ne soient pas déjà disponibles !



### Bureautique, gestion intégrée (ERP), relation client, décisionnel, bases de données, intranet, sécurité informatique, etc ...?

Toutes ces applications sont représentées par des produits leaders dans leur catégorie.

**Le haut de gamme, parce que vous le valez bien !** Le prix n'étant plus un critère de sélection, le choix se porte sur le produit qui correspond le mieux aux objectifs de l'entreprise.

## Faits pour vous

### Des bénéfices immédiats

Le logiciel libre vous donne accès à l'ensemble des technologies de pointe des systèmes d'information modernes. Sur l'année en cours, vous pouvez réaliser des économies sur les licences logicielles et relancer les projets d'innovation que vous repoussiez faute de ressources et de financement.

### Au delà de la gratuité, un choix d'avenir

Les logiciels libres ne comportent aucun secret de fabrication qui pourrait vous rendre dépendant d'un prestataire ou d'un éditeur. En effet, si une norme existe, le logiciel libre la respectera et les données que vous créez à l'aide d'un logiciel libre ne feront jamais l'objet d'un chantage, que vous ayez souscrit ou non un contrat de support auprès d'un prestataire.

Le logiciel libre est aussi une facilité pour les professionnels qui vous accompagnent. Les technologies libres que vous employez sont disponibles pour la formation des étudiants, pour l'entraînement des techniciens qui interviennent dans vos projets, pour le maintien de la compétence technique de vos collaborateurs. C'est la possibilité de se former tout au long de la vie.

## Les 4 droits fondamentaux du libre



**Droit d'utiliser** : Aucune restriction quant à la finalité, à l'architecture technique ne peut vous limiter dans l'utilisation du logiciel.

**Droit de connaître et d'étudier** : C'est la raison pour laquelle les codes de programmation sont toujours disponibles. La réputation du programmeur est en jeu, les techniques mises en œuvre sont exemplaires !

**Droit de modifier** : Pour adapter le logiciel à son besoin, pour l'améliorer, pour le "fun" etc...

**Droit de redistribuer** : Dans les mêmes conditions que celles où on a reçu le logiciel. Si vous y associez un service, vous pouvez même le vendre et vos clients peuvent le redistribuer gratuitement. Si vous n'avez pas vous-même la compétence pour exercer ces droits, le prestataire de votre choix vous secondera.

**Attention aux imitations !** Certains éditeurs peu scrupuleux vous proposent des versions gratuites (ou presque) de leurs produits propriétaires. Ils vous proposeront la version payante plus tard, spéculent sur le temps que vous y aurez alors investi et peuvent même prendre vos données en otage.

## Comment débiter ? En essayant !

### Des logiciels libres pour Windows

<http://salug-fr.org> vous propose une excellente sélection à télécharger.

<http://framsoft.net> est le site national de référence. Tous deux sont hébergés au CRI174.

### Chez vous sans risque avec les CD-ROM sans installation.

Vous introduisez le CD, vous redémarrez le PC et vous avez un système Linux complet sans modifier le disque dur de Windows. Epoustouflante sélection de "live-CD" sur [www.framsoft.net](http://www.framsoft.net)

### Avec les utilisateurs et les professionnels :

**Particuliers** : retrouvez les groupes d'utilisateurs de la région Salug, Alpinux, Tarentux, Aldil, Guilde, Gull

**Professionnels du secteur public** : Centre de ressources informatiques [www.CRI174.org](http://www.CRI174.org)

**Entreprises** : SISalp vous propose l'annuaire des prestataires de la région. <http://annuaire.sisalp.org>

## Conseil et services

SISalp rend opérationnels en entreprise les logiciels extraordinaires que la communauté du logiciel libre crée pour vous.

# SISalp

Partenaire officiel TinyERP  
[www.sisalp.org](http://www.sisalp.org)  
+33 (0) 870 274 960